



Léa BRENNEVAL

UD-Isère/Pôle Seveso et Plateformes
17 boulevard Joseph Vallier
38100 GRENOBLE

Paris, le 13 juillet 2023

Objet : Demande de dérogation
Ref. DAEU : B-230616-084232-269-104.

Madame,

Dans le cadre de notre projet de construction d'usine sur la plateforme de Roussillon/Les Roches, nous avons récemment soumis notre demande d'autorisation environnementale unique auprès de vos services. Situé sur la commune du Péage de Roussillon, la demande a pour référence le numéro B-230616-084232-269-104.

En parallèle de cette demande nous avons fait une demande de permis de construire auprès de la communauté de commune Entre Bièvre et Rhône sous le numéro : PC 038 298 23 10033.

Par la présente, nous venons solliciter la dérogation prévue par l'article L181-30 du code de l'environnement, afin de pouvoir exécuter le permis de construire, sous réserve de sa délivrance, dès la fin de la consultation du public (eu égard du délai réglementaire prévu).

Nous restons à votre disposition pour toute demande de complément d'information.

Marc CHEVREL
Président

Arbiom SAS – www.arbiom.com

RCS Paris 414 756 619

Siège social : 8 rue de la Michodière – 75002 Paris

Tel : +33 (0) 1 55 43 24 50 – Email : info@arbiom.com

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 152 233,25 euros